



**Jeudi 20  
&  
Vendredi 21  
octobre  
2022**

**Colloque annuel de  
l'Association Française  
de Droit des Collectivités Locales**

# **Les exécutifs locaux**



Organisé par  
**Le Centre de Recherche Juridique Pothier**

PARTENAIRE



INSCRIPTION (obligatoire)  
Professionnels (hors membres AFDCL) : 50 €  
Autres : gratuit

PROGRAMME  
[www.univ-orleans.fr/colloquecrjp.fr](http://www.univ-orleans.fr/colloquecrjp.fr)  
Contact : [laurence.salle@univ-orleans.fr](mailto:laurence.salle@univ-orleans.fr)

**LIEUX**

Jeudi 20 octobre  
Université d'Orléans  
UFR Droit, Economie, Gestion  
11 rue de Blois  
45000 Orléans



Vendredi 21 octobre  
Hôtel Dupanloup  
1 rue Dupanloup  
45000 Orléans



# Jeudi 20 octobre 2022

## Le positionnement des exécutifs locaux

9h00-9h30 : Café d'accueil

9h30-9h50 : Mots d'accueil

*Paule Quilichini, Vice-présidente de l'université d'Orléans*

*Pierre Allorant, Doyen de la Faculté de droit d'Orléans*

*Florent Blanco, Professeur de droit public à l'université d'Orléans, directeur du CRJ Pothier*

9h50-10h00 : Avant-propos du président de l'AFDCL

*Michel Verpeaux, Professeur émérite de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, président de l'AFDCL*

### 1. Introduction générale

---

10h00-10h20 : Les exécutifs locaux et l'histoire de la décentralisation

*Jean-Marie Pontier, Professeur émérite, Aix-Marseille Université*

### 2. Le positionnement démocratique des exécutifs locaux

---

**Sous la présidence de Paule Quilichini**  
**Professeure de droit public, Vice-présidente du Conseil d'administration de l'Université d'Orléans**

10h25-10h45 : Légitimité des exécutifs locaux et représentation : mandats et scrutins

*Romain Rambaud, Professeur de droit public, Université de Grenoble*

10h45 -11h00 : Pause

11h05-11h25 : Les exécutifs locaux au défi du renouvellement de leur légitimité : leurs relations avec les démocraties directe et participative

*Alexis Le Quinio, Professeur de droit public, Université de Limoges*

11h30-11h50 : Les exécutifs locaux face à de nouvelles formes de légitimation ? Transparence et déontologie

*Jean-François Kerléo, Professeur de droit public, Aix-Marseille Université*

11h55-12h30 : Discussion

12h30 : Déjeuner

### 3. Le positionnement politique interne des exécutifs locaux

---

**Sous la présidence de Jacques Ferstenbert**  
**Professeur émérite, Université d'Orléans, Trésorier de l'AFDCL**

14h00-14h20 : Les relations entre les exécutifs locaux et leurs assemblées

*Julien Thomas, Maître de conférences en droit public, Université d'Orléans*

14h25-14h45 : Le fonctionnement interne des exécutifs locaux

*Fouad Eddazi, Maître de conférences en droit public, Université d'Orléans*

14h45-15h00 : Pause

### 4. Le positionnement administratif interne des exécutifs locaux

---

**Sous la présidence de Alexis Le Quinio**  
**Professeur de droit public, Université de Limoges**

15h00-15h20 : Les exécutifs locaux chefs de leurs administrations

*Julien Martin, Professeur de droit public, Université de Bordeaux*

15h25-15h45 : Les exécutifs locaux et la politique d'emploi territoriale

*Annie Fitte-Duval, Maître de conférences en droit public (HDR), Université de Pau et des Pays de l'Adour*

15h50-16h20 : Discussion

**Fin de la première journée du colloque**

16h30-17h00 : Pause

17h00 : Assemblée Générale de l'AFDCL (pour les membres de l'association)

# Vendredi 21 octobre 2022

## L'action des exécutifs locaux

8h30-9h00 : Café d'accueil

### 1. Les moyens d'action des exécutifs locaux

---

**Sous la présidence d'Armelle Treppoz**  
**Maître de conférences en droit public, Université d'Orléans**

9h00-9h20 : Continuités et ruptures entre les pouvoirs propres et les compétences d'exécution des exécutifs locaux

**François Priet, Professeur émérite, Université d'Orléans**

9h25-9h45 : Former et protéger les exécutifs locaux en action

**Reine Wakote, Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine**

9h50-10h10 : Maires, présidents et préfets : corps conducteurs du pouvoir symbolique de l'action locale ? (Lieux, figures, moments)

**Pierre Allorant, Professeur d'histoire du droit, Doyen de la Faculté de droit d'Orléans**

10h15-10h35 : Discussion

10h35-10h50 : Pause

### 2. Conférence-débat : Les défis des exécutifs locaux au XXI<sup>e</sup> siècle

---

**Sous la présidence de Pierre Allorant**  
**Professeur d'histoire du droit, Doyen de la Faculté de droit d'Orléans**

10h50-11h30 : Conférence

**Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, Questeur du Sénat**

*Ancien Député du Loiret (1981-1991), ancien Maire d'Orléans (1989-2001), ancien Président du SIVOM puis de la Communauté de communes de l'Agglomération Orléanaise (1989-2001), ancien Secrétaire d'Etat aux Collectivités Locales (1991-1993), ancien Président de la Commission des lois du Sénat (2011-2014)*

11h30 -12h00 : Débat

12h00 : Déjeuner

### 3. L'inscription de l'action des exécutifs locaux dans le paysage institutionnel

---

**Sous la présidence de Michel Pertué**  
**Professeur émérite, Doyen honoraire de la Faculté de droit d'Orléans**

14h00-14h20 : Les exécutifs locaux et l'action publique locale commune

**Armelle Treppoz, Maître de conférences en droit public, Université d'Orléans**

14h25-14h45 : Le maire au service de l'Etat, anachronique commodité

**Bertrand Faure, Professeur de droit public, Université de Nantes**

14h50-15h10 : Les exécutifs locaux et l'Union européenne

**Nicolas Kada, Professeur de droit public, Université Grenoble-Alpes**

15h10-15h25 : Pause

### 4. Les conséquences de l'action des exécutifs locaux

---

**Sous la présidence de Laetitia Janicot**  
**Professeure de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne**

15h25-15h45 : La responsabilité de la collectivité au titre de l'action des exécutifs locaux

**Jean-François Brisson, Professeur de droit public, Université de Bordeaux**

15h50-16h10 : La responsabilité personnelle des exécutifs locaux

**Arnaud Haquet, Professeur de droit public, Université de Rouen**

16h15-16h45 : Discussion

### 5. Rapport de synthèse

---

16h45-17h15

**Michel Verpeaux, Professeur émérite, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Président de l'AFDCL**

**L'**Université d'Orléans a l'honneur d'accueillir, en cette fin d'année 2022, le colloque annuel de l'Association Française de Droit des Collectivités Locales. Le thème de ce congrès sera consacré cette année aux exécutifs locaux, que l'évolution conduit, à l'instar du phénomène bien connu de « présidentialisation » de nos institutions nationales, à placer aujourd'hui au premier plan des institutions locales.

**C**ette prééminence des exécutifs locaux soulève des questions nombreuses, notamment en termes de légitimation politique, d'impact sur le fonctionnement des collectivités locales ou encore de relations avec les autres pouvoirs.

**P**our répondre à de tels questionnements, le droit positif, mais également l'histoire du droit et la science politique, seront mobilisés à l'occasion de ce colloque, afin d'analyser les continuités et ruptures qui traversent un sujet classique mais sans cesse renouvelé. Ces deux journées scientifiques, qui feront appel à des spécialistes reconnus du droit des collectivités territoriales et des institutions publiques locales, seront également l'occasion d'une analyse du bilan de 40 ans de décentralisation, à la suite du cycle ouvert par la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions.

## Comité d'organisation

**Pierre ALLORANT**

Professeur d'histoire du droit et des institutions, Université d'Orléans, CRJP

**Florent BLANCO**

Professeur de droit public, Université d'Orléans, CRJP

**Fouad EDDAZI**

Maître de conférences en droit public, Université d'Orléans, CRJP

## Renseignements & Inscription

**Laurence Sallé**

laurence.salle@univ-orleans.fr  
www.univ-orleans.fr/colloquecrjp.fr